

03/07/2017



La **Caisse Générale de Sécurité Sociale** de la Guyane vous informe qu'elle lance, dans le cadre de sa politique d'Action Sanitaire, 3 appels à projets à destination des structures associatives.

Des aides financières peuvent être accordées pour des projets dont l'objectif est de mettre en place des actions dans les domaines de :

- La maladie, du handicap, de la précarité ou de la vulnérabilité ;
- d'actions collectives de prévention pour bien vieillir ;
- la construction, la modernisation ou encore l'équipement des Lieux de Vie Collectifs (LVC) dans la région.

INFORMATIONS PRATIQUES

↗ Les contenus de ces 3 appels à projets sont consultables sur le site internet de la CGSS Guyane : www.cgss.gf
Rubrique : Appel à projets

↗ Le dossier de demande de subvention peut être :

- Retiré à la CGSS Guyane ou téléchargé sur le site internet de la CGSS Guyane

et

- déposé ou transmis à l'adresse suivante :

Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Guyane
« APPEL A PROJETS » Direction Adjointe
Espace Turenne Radamonthe - Route de Raban – CS : 37015
97307 CAYENNE CEDEX

La date limite de dépôt du dossier est fixée au **21 juillet 2017**

↗ Contact : Tél : 36 46 ou au 05 94 39 29 20
BAL : servicesocial@cgss-guyane.fr